



FINANCES PUBLIQUES

La Banque mondiale accorde 50 millions de dollars au Congo

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a signé hier à Brazzaville, avec la représentante de la Banque mondiale, Korotoumou Ouattara, un accord de financement de 50 millions de dollars, soit environ 33 milliards FCFA.

Cet appui budgétaire de l'institution de Bretton Woods est destiné à financer les politiques de développement, la poursuite des réformes des finances publiques et les activités prévues dans le Plan national de développement 2022-2026.

Page 3

L'échange de parapheurs entre les deux personnalités/DR



ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Plus de 18 milliards FCFA pour la formation des étudiants

Le gouvernement congolais doit plus de 18 milliards FCFA aux universités, instituts et écoles supérieures partenaires tant au niveau international que local. Le ministre de l'Enseignement

technique et professionnel, Ghislain Thierry Mangoussa Ebomé, a donné cette information hier aux députés, lors de la séance des questions orales avec débat. Il a déploré, par ailleurs,

le comportement « incivique » des étudiants congolais finalistes de l'université de Marrakech au Maroc.

Page 3

RECONNAISSANCE DES TERRES COUTUMIÈRES

Six dossiers renvoyés à la prochaine session

Au cours de la dix-huitième session extraordinaire de la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières tenue le 15 décembre à Djambala, dans le département des Plateaux, en présence du ministre chargé des Affaires foncières, Pierre Mabiala, six dossiers ont été renvoyés à la prochaine session pour complément d'informations.

En dehors de cette irrégularité constatée figurent également la non-comparution du mandataire général de la famille et la présentation à la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières de la décision de justice reprécisant les limites.

Page 5



Les sages et les membres de l'association des terriens/Adiac

FÉDÉRATION MONDIALE DES DROITS DE L'HOMME

Le Congo à la vice-présidence du bureau international

La vice-présidente du conseil d'administration de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), chargée du genre et des droits des peuples, Me Alide Bouangu, a été élue vice-présidente du bureau international de la Fédération mondiale des droits de l'homme.

Cette élection fait de l'OCDH la seule organisation de la société civile de l'Afrique centrale membre de cette institution de défense et de promotion des droits humains.

Page 7



Le directoire de l'OCDH

ÉDITORIAL

L'an un

Page 2

ÉDITORIAL

L'an un

La rumba a été encore sublimée le 14 décembre par les mélomanes et les amoureux de la musique des deux rives du fleuve Congo, à la faveur de l'an un de son inscription sur la prestigieuse liste du patrimoine culturelle immatérielle de l'humanité de l'Unesco.

Héritage culturel ancestral, la rumba ne cessera de faire parler d'elle au regard des mélodies, sonorités, compositions et des productions musicales que réaliseront au fil des ans ses fervents défenseurs disséminés à travers le monde.

En l'inscrivant au patrimoine mondial, l'organisation onusienne a de loin reconnu la richesse culturelle de la rumba qui demeure inébranlable nonobstant de dures épreuves du temps et la profusion des courants musicaux concurrents, entre autres, le RnB, le soukous, le makossa, le rap.

Le moment est plus que jamais venu de ne plus se limiter à la célébration de la rumba, mais de réfléchir sur les mécanismes permettant de pérenniser cette tradition à travers les générations, en soutenant la production à grande échelle pour que les musiciens vivent réellement de leurs œuvres.

Pour ce faire, il revient donc aux pouvoirs publics, aux mécènes, aux producteurs et autres opérateurs culturels d'aider les artistes à mieux s'organiser, de financer la production, construire des salles de spectacle et des studios d'enregistrement ; bref de promouvoir l'industrie musicale dans son ensemble.

Les Dépêches de Brazzaville

MAKÉLÉKÉLÉ 3

Le député échange avec ses mandants

Le député de la troisième circonscription électorale de Makélékélé, Alban Léonce Kaky, a échangé, le 18 décembre à Brazzaville, avec ses mandants sur les projets à réaliser dans les prochains mois et durant toute la mandature.



Alban Kaky en symbiose avec la population Adiac

Dans une ambiance conviviale, Alban Léonce Kaky a été reçu par les habitants de sa circonscription électorale, promettant de jouer dignement son rôle de député national. Il a remercié les habitants de Diata et Château d'eau pour leur détermination, engagement et dynamisme pour l'intérêt de leurs quartiers respectifs.

Au cours de la causerie, les mandants et leur élu ont retracé les péripéties des campagnes et de la proclamation des résultats, puis le verdict de confirmation de la Cour constitutionnelle.

Ils ont, par ailleurs, confirmé la réalisation des promesses des campagnes, notamment la construction de la maison de la formation, la poursuite des travaux dirigés, l'éclairage public, l'assistance des personnes vulnérables, les cours du soir, la valorisation du civisme et le lancement

des centres de partage d'emploi.

« Écrivons l'histoire de nos quartiers ensemble. Les campagnes sont passées et je suis député, grâce à vous. Vous et moi, c'est une histoire commune. Nous allons lancer une chambre froide pour accompagner les consommateurs. Nous offrons aussi des crédits à taux zéro à nos commerçants. Je reste disponible pour vous, car c'est votre mandat », a assuré Alban Kaky.

Au terme de l'interaction, les participants ont promis d'accompagner leur élu. Ils ont, par la même occasion, plaidé pour l'organisation régulière des moments d'échange de ce genre. « On a n'a jamais voté un député comme lui dans notre circonscription. Ce garçon est venu innover dans la gestion des cités. C'est notre député, mais je préfère

l'appeler par mon fils, parce que c'est un jeune qui a une vision très pragmatique. C'est un leader qui connaît les problèmes de nos quartiers et associe tous les habitants dans la recherche des solutions. On a confiance en lui », a indiqué une habitante de Diata, au terme de la rencontre.

Notons que Léonce Alban Kaky a rejoint l'Assemblée nationale quelques mois après les autres députés élus. Le verdict rendu par la Cour constitutionnelle dans le cadre du second tour des élections législatives des 26 et 31 juillet dernier l'avait rétabli dans ses droits. Le candidat indépendant a été élu député avec 67,48% contre 32,52% pour la candidate du Parti congolais du travail, Gaétane Princesse Line Mouangassa, qui siégeait déjà.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Romonique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

La Banque mondiale accorde 50 millions de dollars au Congo

La ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a signé le 19 décembre à Brazzaville, avec la représentante de la Banque mondiale (BM), Korotoumou Ouattara, l'accord de financement de 50 millions de dollars, soit environ 33 milliards de francs CFA, pour des réformes au Congo.

L'appui budgétaire de la BM est destiné à financer les politiques de développement, la poursuite des réformes des finances publiques et les activités prévues dans le Plan national de développement 2022-2026. Les principales réformes en cours concernent, en effet, la modernisation de la procédure de collecte des recettes et le renforcement de la gestion des dépenses, y compris de soutien au secteur privé national.

Pour la représentante de la BM en République du Congo, Korotoumou Ouattara, cette première tranche d'appui budgétaire va booster la croissance économique et contribuer à la réduction de la pauvreté dans le pays. « La conclusion d'un tel programme entre mon institution et le Congo est simplement historique. Car, la dernière fois qu'un appui budgétaire a été conclu avec ce pays date de 2005, soit il y a de cela près de deux décennies. Le succès de ce programme au cours des trois prochaines années et l'atteinte des résultats demandent un engagement politique fort et constant des gouvernants congolais pour maintenir le cap des réformes et surtout



L'échange de parapheurs entre les deux personnalités DR

leur mise en œuvre effective », a-t-elle conclu.

S'agissant de la poursuite des réformes des finances publiques, le Congo vient d'introduire l'application AMS/X dans la gestion du Compte unique du Trésor (CUT). Les travaux d'implémentation du nouveau dispositif ont été lancés depuis le 14 décembre à Braz-

zaville, avec l'appui de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et des experts sous-régionaux. Cette réforme est initiée au niveau communautaire par les chefs d'État de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). La digitalisation du CUT permettra à terme à l'État de stan-

dardiser les normes de gestion des finances publiques et d'atteindre une meilleure fiabilité des comptes de résultats en fin d'exercice comptable. Elle contribuera à rendre le Trésor public congolais plus efficace, puis de jouer son rôle de banquier et teneur des comptes de toutes les administrations pu-

bliques. L'apport de la BEAC est également attendu en vue d'accompagner le Congo dans cette réforme de gestion des ressources publiques.

L'amélioration de l'environnement des affaires représente un autre volet de la coopération entre le Congo et la BM. Les deux parties entendent œuvrer ensemble pour faire baisser les coûts d'exploitation des entreprises en réduisant la fréquence des inspections, ainsi qu'en stimulant l'investissement privé.

« Cet appui permettra de corriger les déséquilibres macroéconomiques, de poursuivre l'assainissement des finances publiques et la restructuration globale de la dette, de renforcer la gouvernance et enfin de s'attaquer à la problématique de la diversification de notre économie », a indiqué Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Précisons que la cérémonie de signature est la première d'une série de trois opérations attendues pour la période 2022-2024. Le Congo émerge pour ce financement au guichet de l'Association internationale de développement, qui est une des filiales de la BM.

Fiacre Kombo et Lopelle Mboussa Gassia

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Le gouvernement doit plus de 18 milliards FCFA aux universités partenaires

La dette du gouvernement vis-à-vis des universitaires et instituts partenaires est actuellement chiffrée à plus de 18, 246 milliards dont 6 437 787 550 milliards FCFA l'Université privée Marrakech; 2,500 milliards FCFA pour les autres instituts à l'étranger et 9, 307 milliards pour les instituts privés nationaux.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, qui a donné ces chiffres devant la représentation nationale, le 19 décembre, au cours de la séance de questions orales avec débat au gouvernement, a déploré le comportement « incivique » des étudiants finalistes de l'université de Marrakech. En effet, le ministre a été interpellé sur la situation exacte des boursiers congolais dans quelques pays africains dont le Maroc. « S'agissant de la situation actuelle, le gouvernement déplore le comportement incivique de nos étudiants qui ont poussé le bouchon plus loin jusqu'à publier une lettre ouverte à la très haute attention de sa majesté, le roi du Maroc », a-t-il dénoncé devant les députés, précisant que cet acte risque d'entacher les relations diplomatiques et fraternelles entre les deux pays.

C'est depuis 2014 que les bacheliers de l'enseignement technique et professionnel sont orientés dans divers pays d'Afrique, par-

ticulièrement l'Algérie, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Maroc, la Namibie, la République démocratique du Congo, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Tunisie. Selon le ministre Maguessa, c'était une décision nécessaire et responsable du gouvernement de donner aux bacheliers de l'enseignement technique et professionnel la possibilité de poursuivre des études post-baccalauréat puisqu'au plan national, ils n'ont aucune possibilité. A titre illustratif, sur les 7000 bacheliers de 2022, seuls 30% peuvent poursuivre les études dans les instituts publics et privés, grâce au soutien de l'Etat, a-t-il rappelé.

En effet, pour diverses raisons, l'exécution de cette décision pose de sérieux problèmes depuis quelques années. « C'est effectivement dans l'ordre de ces difficultés que depuis un certain temps, la situation des étudiants boursiers de l'Etat congolais à l'université privée de Marrakech défraie depuis quelques jours la chronique... Nos échanges avec

la direction de cette université ont permis de fixer la dette définitive à la somme de 6 438 787 750 FCFA. Au cours de notre mission de 2021, un relevé de conclusions fixant les échéances de paiement de la dette a été signé entre les parties. L'engagement de la partie congolaise devrait être certifiée par le ministère des Finances, en tenant compte de nos capacités financières », a expliqué le ministre.

Pas question de délivrer les diplômes à partir du Maroc

Il a également rappelé que c'est la dernière promotion composée de cinquante-quatre étudiants qui vient de finir et qui conditionne son rapatriement par la remise des diplômes de fin de formation. Pour lui, cette condition est énoncée à tort parce que les étudiants ne sont pas partie prenante des accords qui lient l'université privée de Marrakech au gouvernement congolais. « Le gouvernement félicite cette jeunesse qui réussit par l'effort. Il reste de définir les modali-

tés de délivrance des diplômes avec l'université privée de Marrakech, suivant la possibilité d'urgence afin de permettre à nos diplômés de commencer leur vie professionnelle. Il n'est pas question que les diplômes soient délivrés individuellement et à partir du Maroc à nos étudiants. Faire ainsi, serait favorisée la fuite des cerveaux », a-t-il précisé.

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel a aussi rappelé que quarante étudiants des premières promotions avaient refusé le rapatriement de décembre 2021 parce qu'ils avaient trouvé quelques emplois au Maroc. Mais, ces étudiants n'ont jamais reçu ni diplômes ni attestations, moins encore de relevé de notes. « Le gouvernement a formé des cadres qui doivent résolument se mettre au service de la République. La situation du Maroc étant la plus préoccupante à ce jour; et en attendant que celle des autres universités, particulièrement celle de l'Afrique de l'Ouest, soit

consolidée, nous allons rapatrier d'ici à la fin de cette année 104 boursiers du Maroc, soit cinquante-quatre de la dernière promotion, vingt-deux des promotions antérieures de l'université privée de Marrakech; vingt-huit étudiants des instituts publics ayant bénéficié de la bourse d'Etat du Maroc, quatre de l'Algérie et huit de la Tunisie », a conclu Ghislain Thierry Maguessa Ebomé.

Notons que sur les sept ministres interpellés par l'Assemblée nationale, seulement quatre étaient présents. Il s'agit notamment du Premier ministre, Anatole Colinet Makosso; des ministres en charge de l'Enseignement supérieur, des Affaires sociales et de l'Enseignement technique et professionnel. Les ministres d'Etat, Firmin Ayessa, Claude Alphonse N'Silou et Jean Jacques Bouya étant absents. Des questions sur la décentralisation, les vacataires et la faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi et du projet Lisungi ont été également abordées.

Parfait Wilfried Douniama

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAISON LIPA, en sigle MSLP SARL ;
Apports : en numéraire ;
Capital social : 1.000.000 francs CFA ;
Siège social : Avenue Ngueli Ngueli, WHARF Centre-Ville, Lumumba, Pointe Noire ;

Objet :

-L'exploitation, sous quelque forme que ce soit, de fonds de commerce de boulangerie pâtisserie, sandwicherie, l'achat et la vente sous toutes ses formes de produits alimentaires, et en générale de tous comestibles, en vente sur place ou à emporter ;

-La création, l'acquisition et l'exploitation de tout autre fonds ou établissement de même nature et plus généralement, toutes activités annexes.

-Le tout directement ou indirectement pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seul, soit avec des tiers par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion, de société en participation ou de prise de dation en location ou de gérance de tous biens ou de droits ou autrement ;

-Et, généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Gérant : Madame Céline Nsilu Manuela ARENS

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 octobre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B12-01773 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG-PNR-01-2022-B12-00209.

Cabinet d'Avocats GOMES

LUKOIL UPSTREAM CONGO

Société anonyme unipersonnelle

Capital : 10.000.000 de francs CFA

Siège social : Rond-point Antonetti, Immeuble Maisons sans Frontières, 6ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire
République du Congo

R.C.C.M. : CG-PNR-01-2019-B15-00012

Aux termes du procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire de la société LUKOIL UPSTREAM CONGO, tenue en date du 14 décembre 2022, dûment enregistré le 16 décembre 2022 à l'EDT Pointe-Noire Centre, sous le numéro 9687, folio 236/3 ;

Il a été décidé par l'actionnaire unique suivant proposition de l'Administrateur Général de la nomination d'un Administrateur Général Adjoint, en la personne de Monsieur PSHENICHNY Ilya.

Le dépôt légal du Procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire, objet des présentes a été fait au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 décembre 2022 et enregistré sous le numéro CG-PNR-01-2022-M-01483.

**Pour avis,
Le Cabinet d'Avocats GOMES.**

ANNONCE LÉGALE

Déclaration de perte de titre foncier N°1265

Nous soussignés les propriétaires d'un bien immobilier déclarent la perte de la copie initiale du titre foncier n° 1265 dans des circonstances inconnues.

Prière à ceux qui le retrouve de bien vouloir le déposer à la conservation foncière la plus proche.

Pour avis et mention.

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections
SCULPTURES **PEINTURES**
CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS
de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
Immeuble Les Manguiers (Mplla), Brazzaville
République du Congo.

RECONNAISSANCE DES TERRES COUTUMIÈRES

Six dossiers ajournés pour irrégularité

La Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières, présidée par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a ajourné, le 15 décembre à Djambala, au cours de la dix-huitième session extraordinaire, six dossiers de familles du département des Plateaux pour irrégularité.

Complément d'informations, non comparution du mandataire général de la famille, attente de décision de justice ou reprecisions de limites aux membres de la commission nationale de reconnaissance des terres coutumières ont été, entre autres, les motifs d'ajournement des dossiers de six familles en séance plénière.

Lors des audiences publiques de la commission, les mandataires de familles ont été appelés à prouver leurs affiliations à la terre coutumière soit par leur ascendance familiale ou la présentation des vestiges : trace laissée par quelque chose qui a été détruit, soit un ancien temple, ce qui reste du passé, d'un sentiment, d'une idée et d'une grandeur disparue.

Par la suite, les membres de la commission ont examiné si le domaine foncier familial avait des cas d'opposition ou de superposition pour le valider ou l'invalider. La commission a auditionné également les avis ainsi que les témoignages des familles limitrophes à la propriété foncière dont le dossier est en objet de reconnaissance par l'Etat.

Afin d'éviter la surchauffe au sein des familles, la préfète du département des Plateaux, Alphonsine Ompangana Akobé, a précisé : « Il n'est pas question de donner l'argent aux particuliers ou aux familles. Il n'est pas question de développer un climat de haine envers les autres membres de la



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala et les autres membres de la commission Adiac

famille ». Et le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, a indiqué : « Si vos terres coutumières sont reconnues par l'Etat, le gouvernement peut vous affecter les investisseurs mais les terres du domaine rural sont interdites de vente. Par contre, elles peuvent être mises en location. L'Etat, pour travailler dessus, doit collaborer avec la famille ayant droit ».

Les propriétés foncières de la famille Akoh, basée dans le district de Ngo, dont la superficie est estimée à 3 324 hectares, et celles de la famille Assilikouba, avec une aire de 11,800 hectares, ont été ajournées pour reprecisions des limites.

En plus, une partie de la réserve faunique de la Léfini est confuse avec la superficie du bien foncier de la famille Assilikouba. Le ministre d'Etat, Pierre Mabiala, a rappelé que les emprises dans les zones protégées par la loi sont inaliénables.

Aux membres de la commission

de reconnaissance des terres coutumières, en sa qualité de président, le ministre en charge des Affaires foncières a reprecisé : « Nous avons le devoir de préservation des biens de l'Etat. La commission va faire un travail de vérification ultime sur les limites du bien foncier de la famille Assilikouba ».

De même, le dossier de reconnaissance relatif aux terres coutumières de la famille Ndoulako, dans la circonscription administrative de Mpouya, a été ajourné pour confusion et reprecisions des limites avec les terres de la famille Abili et autres familles limitrophes. La mandataire de la famille Ndoulako a été même accusé par les membres des familles limitrophes à leur terre coutumière de prélever illicitement des impôts et de signer des notes administratives pour créer des regroupements de villages illégaux dont les principaux habitants sont les originaires de

la République démocratique du Congo.

Un peu remonté sur le désordre de la famille Ndoulako, basé dans la circonscription de Mpouya, Pierre Mabiala a levé le ton en ces termes : « Le mandataire de la famille Ndoulako, Madeleine Ngatsini, n'a pas le droit de créer un ou des villages des étrangers sur la terre congolaise car ils peuvent se constituer en mercenaires. Elle a signé une note circulaire qui date du 20 août 2020 appelant au regroupement des villages, c'est un acte illégal ».

Pour le dossier de la famille Ntitiébé, à Mpouya, le mandataire principal étant absent, il a été ajourné pour attendre une décision définitive de la Cour suprême. Et celui de la famille Eblilimoukoué, basé à Djambala, reporté également pour attente d'une décision de justice. Ce dossier a eu plusieurs oppositions de familles riveraines. Enfin, le dossier de la famille Elion Ngambou

n'a pas eu aussi une issue favorable pour non comparution du mandataire général de la famille. « La gestion des terres est encadrée par les lois et les décrets qui sont à votre dispositions et cette gestion traditionnelle des terres coutumières n'est plus de mise dans notre pays. Si les terriens ne font pas reconnaître leurs terres coutumières à l'Etat, celles-ci restent dans le domaine rural de l'Etat qui va par la suite les immatriculer », a conclu le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Rappelons que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a demandé au gouvernement, lors de son message devant le Parlement réuni en congrès, « d'accélérer le processus de reconnaissance des terres coutumières, en vue de constituer les réserves foncières de l'Etat dédiées aux activités créatrices de richesse et à la dotation du Congo en infrastructures ».

Fortuné Ibara

ARTISANAT

Le raphia mis en valeur pour la diversification de l'économie congolaise

«La semaine des métiers du raphia», lancée le 16 décembre à Brazzaville par la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, met en lumière le raphia dans les différentes facettes par lesquelles il contribue à diversifier l'économie.

« Nous travaillons avec abnégation pour que le Congo soit compté parmi les pays producteurs et exportateurs du raphia », a déclaré la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, à l'ouverture de «La semaine des métiers du raphia». L'initiative, selon elle, vise à répondre à une des orientations relatives à la relance de l'économie congolaise, la création d'emplois, la diversification de l'économie afin de sortir du tout-pétrole. Cette semaine qui prendra fin le 23 décembre se tient sur le thème « Les métiers du raphia dans la diversification de l'économie congolaise ». Pour aspirer à une économie diversifiée, l'un des axes incontournables est la transformation locale des matières premières, à en croire la ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat. Il faudrait donc améliorer les procédés de toute la chaîne de mise en valeur du raphia, de la récolte aux produits finis.

Les objectifs poursuivis par cette activité sont, entre autres, mettre en lumière de nombreuses opportunités de carrière à saisir dans les métiers du raphia. Elle facilite, par ailleurs, des rencontres B to B



Les officiels visitant les stands à «La semaine des métiers du raphia» Adiac

entre tisserands, couturiers modélistes, designers, peintres, brodeurs... Il y a aussi, les ateliers et tables rondes avec des experts en la matière pour un transfert de compétences. Les stands d'exposition-vente sont déployés pour sensibiliser et faire renaître les vocations.

Selon la ministre Jacqueline Lydia Mikolo, la modernisation des procédés d'extraction, de conditionnement, de production et de commercialisation des produits dérivés du raphia doivent interpeller à différents niveaux. « En travaillant en synergie avec le ministère de l'Economie forestière, le ministère en charge de l'Agriculture ainsi que celui de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, plusieurs actions devraient être entreprises dans les zones agro-écologiques favorables à la culture à grande échelle du palmier raphia », a-t-elle déclaré, en présence de ses collègues en charge du Développement industriel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, et de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel.

Rominique Makaya



Unité de Gestion du Projet régional de renforcement des systèmes de surveillance des maladies en Afrique centrale, quatrième phase (REDISSE IV).

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERÊT N° 003 /UC-REDISSE IV/APM/2022 DU 20 DECEMBRE 2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET EN CHARGE DE LA REDACTION D'UN TEXTE JURIDIQUE INTERMINISTERIEL PORTANT CREATION, ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME ONE HEALTH (UNE SEULE SANTE)
(Publication du 20 Décembre 2022)

Le Gouvernement du Congo a obtenu de la Banque Mondiale, un financement de l'ordre de 15 Millions de dollars (crédit) pour la mise en œuvre de la phase IV du Projet Régional de Renforcement des systèmes de surveillance des maladies (REDISSE) en Afrique Centrale. La durée du projet est de cinq (5) ans et ses interventions doivent s'exécuter au cours de période allant de 2020 à 2024.

Le projet s'est fixé deux objectifs de développement, à savoir (i) renforcer les capacités intersectorielles nationales et régionales en matière de surveillance collaborative des maladies et de préparation aux épidémies dans la région de la CEEAC et (ii) d'apporter une réponse immédiate et efficace aux crises ou situations d'urgence éligibles.

Pour faciliter sa mise en œuvre, le projet REDISSE IV est structuré en quatre composantes comme suit :

Composante 1 : Renforcement des capacités de surveillance et de laboratoire pour une détection rapide des épidémies.

Composante 2 : Renforcement des capacités de planification et de gestion des urgences pour

réagir rapidement aux épidémies.

Composante 3 : Développement des ressources humaines en santé publique.

Composante 4 : Renforcement des Capacités Institutionnelles, Gestion, Coordination et plaidoyer.

L'exécution du projet REDISSE IV est assurée par l'Unité de Gestion du Projet (UGP) placée sous l'autorité du Ministre en charge de la santé. Elle a pour ancrage institutionnel la Direction des études et de la planification et comprend parmi ses membres, des consultants expérimentés à recruter selon les procédures de la Banque mondiale.

L'UGP-REDISSE IV, à travers ces Termes de référence, se propose de recruter un cabinet d'avocats de réputation internationale.

L'objectif est de rédiger les textes juridiques pour la mise en place de la plateforme Une seule santé et spécifiquement de : (i) réaliser un état des lieux des textes juridiques et réglementaires existants ; (ii) élaborer les avant projets des textes légaux et des projets des textes réglementaires pour la mise en place de la plateforme Une seule santé.

EXPÉRIENCES ET QUALIFICATIONS DU CABINET

Le cabinet doit :

- être un cabinet d'Avocats ;
 - présenter un dossier complet d'identification et d'inscription du maître du cabinet au tableau de l'ordre des avocats ;
 - avoir un certificat d'aptitudes professionnelles d'avocat (CAPA) du maître du cabinet (une présentation du maître du cabinet, mentionnant clairement le domaine de compétence, les statuts, les personnes mandatées pour représenter la structure, le nombre d'années d'expérience) ;
 - avoir réalisé au moins 1 mission similaire (dans la collecte, l'analyse et la rédaction des textes juridiques) au cours des 5 dernières années en République du Congo ou dans d'autres pays.
- L'Unité de Coordination du Projet REDISSE IV invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un prestataire sera sélectionné en accord avec

les procédures définies dans le Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI) pour les Fournitures, Travaux, Services autres que des Services de Consultants et Services de Consultants de juillet 2016 révisés en novembre 2017 et août 2018.

Les prestataires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des termes de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le mercredi 18 janvier 2023 à 14 heures précises. Unité de Coordination du Projet REDISSE IV-située au n°1 de la rue Lucien Fourneau Bacongo-Brazzaville-République du Congo.

E-mail : marchesprojetredisse4bzbv@gmail.com
Tél. + 242 : 05 333 50 51/06 664 62 15

Fait à Brazzaville, le 19 décembre 2022

Le Coordonnateur de l'UGP-REDISSE IV,
Jean Pierre OKANDZE ELENGA.

ROYAUME DU MAROC
Crédit Du Congo
Groupe ATTIJARIWAFABANK

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01-PDA-2022

Le 10 janvier 2023 à 11H00, il sera procédé dans la salle de réunion du Crédit du Congo à Brazzaville, sis avenue Amilcar Cabral, Boite Postale 2470 République du Congo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offres de prix, ayant pour objet « Fourniture du matériel de manutention et des équipements sanitaires et d'exploitation du PDAY (Point de Débarquement Aménagé de Yoro) en trois lots :

- Lot n° 1 : Palettes, caisses en plastique et Ice box isotherme 160 ;
- Lot n° 2 : Balances électroniques et chariots inox ;
- Lot n° 3 : Equipements de l'infirmerie.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès de la banque Crédit du Congo à l'adresse sus indiquée ou téléchargé à partir du site du département de la pêche maritime suivant www.mpm.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Cent soixante mille FCFA (160 000 FCFA) ;
- Lot n° 2 : Trois cent trente mille FCFA (330 000 FCFA) ;
- Lot n° 3 : Deux cent mille Fcfa (200 000 Fcfa).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à :

- Lot n° 1 : Palettes, caisses en plastique et Ice box isotherme 160 L : 8 200 000 fcfa ;
- Lot n° 2 : Balances électroniques et chariots inox 16 500 000 Fcfa ;
- Lot n° 3 : Equipements de l'infirmerie : 9 308 000 Fcfa.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions réglementaires en vigueur, relatif aux conditions et formes de passation en vigueur.

Les concurrents peuvent :

- 1) Soit déposer leurs plis, contre accusé de réception à la banque Crédit du Congo à l'adresse sus indiquée ;
- 2) Soit les envoyer, par courrier à la banque à l'adresse précitée ;
- 3) Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues au règlement de consultation.



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

DROITS DE L'HOMME

Le Congo représenté à la Fédération internationale

La vice-présidente du Conseil d'administration de l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH), chargée du genre et des droits des peuples, Me Alide Bouangui, vient d'être élue vice-présidente au bureau international de la fédération mondiale des droits de l'homme.

L'OCDH devient ainsi la seule organisation de la société civile congolaise et sous-régionale à devenir membre de cette structure. L'Observatoire congolais va donc mener des missions, pas seulement pour le Congo, mais aussi pour la sous-région Afrique centrale. En matière de réseautage

dans la sous-région, l'OCDH multiplie les initiatives. Du 14 au 16 décembre courant, les organisations de la société civile engagées dans la défense et la promotion des droits humains dans les deux Congo se sont retrouvées en concertation à Brazzaville pour l'échange d'expériences en matière de lutte contre la torture.

Le directeur exécutif de l'Observatoire congolais des droits de l'homme, Franck Chardin Aubin Tchibinda, expliquait à cette occasion que la mobilisation de Brazzaville et Kinshasa pour la mutualisation des savoirs et la capitalisation d'expériences est un devoir pour s'attaquer efficacement



Le Congo représenté au sein de la Fédération internationale/Adiac

aux racines de la torture et autres mauvais traitements. Les échanges ont porté sur plusieurs problématiques, entre autres, des stratégies de monitoring et collecte de données dans les lieux de détention ; les mécanismes nationaux de prévention de la torture ; mécanisme de veille de respect des droits humains

dans le milieu carcéral ; lois et réglementations du système pénitentiaire liées à la torture... Maintenant que l'OCDH est membre du bureau international de la Fédération des droits de l'homme, sa voix aura davantage d'écho dans le combat qu'il mène depuis des années.

Rominique Makaya

SOLIDARITÉ

L'Assab offre des livres à l'école primaire Joseph-Nzoutani

L'Association Saint-François de Sales pour l'action et la solidarité en faveur de la population de Brazzaville (Assab) a offert, le 15 décembre, des cartons de livres de mathématiques, de français..., des jeux éducatifs et des ordinateurs à l'école primaire Joseph-Nzoutani, situé au village Dieu-le-veut, à 98 km de Brazzaville.



Les membres de l'Assab présentant les ouvrages/Adiac

L'élan de solidarité de l'Assab a été salué par les enseignants, élèves et parents d'élèves de l'école primaire Joseph-Nzoutani, construite et laissée par le patriarche Joseph Nzoutani, décédé le 18 juillet 2021. Cette école est, en effet, composée d'un bâtiment de quatre classes tenues par deux enseignants... « De 2005 jusqu'à sa mort, Joseph Nzoutani a vécu au village Dieu-le-veut où il ne pratiquait que de l'agriculture et l'élevage des cochons. Il fut un terrien patriotique, car il avait construit une école avec ses propres moyens. Voilà un héritage qu'il laisse à la nation congolaise. L'Assab a donc voulu honorer la mémoire de ce patriarche en donnant un coup de

pouce à cette école », a justifié un communiqué de l'Assab. En l'absence du président de l'Assab-France, le Dr Eymard Galouon Eta, la délégation de l'organisation non gouvernementale à Dieu le veut a été conduite par le président de l'Assab-Brazzaville, Dianny Okinda, et son collègue de Pointe-Noire, le pasteur Simplicie Didier Mpo. Assab est une association à caractère social qui a pour but de soutenir la population congolaise dans les domaines de l'éducation et de la santé. Elle vient en aide aux élèves, étudiants, enseignants ainsi qu'aux hôpitaux du pays en leur fournissant le matériel pédagogique (livres scolaires, jeux éducatifs, ordinateurs, imprimantes,

matériel de laboratoires...) et sanitaire (pieds de perfusion, lits d'hôpitaux, brancards, fauteuils roulants, déambulateurs, lunettes ophtalmologiques...). Cette organisation est liée au gouvernement à travers deux conventions signées avec les ministères de l'Enseignement et de la Santé. A son actif, elle a déjà distribué des fournitures scolaires dans près de quinze établissements de Brazzaville et Pointe-Noire. Il s'agit, entre autres, de la distribution du 5 au 9 août dernier de lunettes à près de mille personnes souffrant de la maladie des yeux, au Centre de santé intégré de Ngamakosso, dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangai.

Parfait Wilfried Douniama

MALI

L'Allemagne restera dans le pays jusqu'à mai 2024...

L'Allemagne a finalement décidé d'accompagner le processus de transition au Mali jusqu'au mois de mai 2024, a annoncé sa ministre de la Défense, Annela Lambrecht, à sa sortie d'audience avec son homologue malien, le colonel Sadio Camara, alors qu'elle avait annoncé son retrait à la fin de l'année 2023.

« L'objectif de ma visite était de réaffirmer une fois de plus l'engagement de mon pays auprès du Mali mais aussi de la coopération bilatérale entre les deux pays », a indiqué la ministre allemande, faisant suite à la visite au contingent allemand (environ 1100 soldats) déployé au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), qui compte plus de 15 000 hommes. Les échanges entre les deux hautes personnalités ont porté sur la décision prise par le gouvernement allemand de continuer à soutenir le processus de transition du Mali jusqu'à mai 2024. Annela Lambrecht a, en outre, invité les autorités maliennes à maintenir la dynamique amorcée allant vers des élections crédibles, avant de souhaiter le maintien du contrat opérationnel avec le Mali, notamment avec le vol de drones et la réalisation des missions de reconnaissance qui leur sont assignées au sein de la Minusma. Le ministre malien de la Défense et des Anciens combattants, le colonel Sadio Camara, a fait montre de la volonté des autorités de la transition de faire en sorte que les élections puissent se tenir dans de bonnes conditions. « Cette visite a permis d'éclaircir certains points comme quoi le Mali est disposé à travailler avec tous les Etats tant que sa souveraineté est préservée », a-t-il souligné.

L'Allemagne avait annoncé, en novembre dernier, le retrait de ses forces armées engagées au sein de la Minusma au plus tard fin 2023.

Noël Ndong

...Et restituera 20 Bronzes au Nigeria

L'Allemagne restituera au Nigeria, 20 objets d'art pillés pendant la colonisation britannique et vendus plus tard en Europe.

Des artefacts ont été pillés par les colons britanniques dans l'ancien royaume du Bénin. Leur restitution ouvre un nouveau chapitre dans la coopération entre le Nigeria et l'Allemagne. Les artefacts seront remis demain mardi au cours d'une cérémonie. Cette restitution des objets d'art du Nigeria s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle politique, dont l'objectif est de retourner aux pays, les artefacts qui leur ont été volés pendant la colonisation. Selon la ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, l'acte en soi « ne guérira pas toutes les blessures du passé. Mais avec les villes et les musées, nous montrons que l'Allemagne est sérieuse pour accepter sa sombre histoire coloniale ». Au 20ème siècle, à l'ère de la colonisation, les envahisseurs britanniques ont dérobé près de 3 000 sculptures et artefacts dans le palais de l'ancien royaume du Bénin. Ces objets ont été déportés pour l'Europe avant de se disperser dans le monde entier. L'Allemagne détient à elle seule près de 1000 Bronzes du Bénin. La restitution de ces objets pillés est la « résolution de l'injustice coloniale » selon Annalena Baerbock. Elle « ouvre un nouveau chapitre dans une coopération plus approfondie avec le Nigeria », a-t-elle ajouté.

N.Nd.

COLLOQUE

Les problèmes du système éducatif congolais débattus à Paris

La communauté éducative de la diaspora congolaise de France et d'Europe contribue aux travaux d'approches novatrices pour la résolution des problèmes qui minent le système éducatif de leur pays d'origine.

L'initiative d'organiser les états généraux de l'éducation découle de l'instruction du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, ayant missionné, par la suite, Hellot Matson Mampouya, haut-commissaire à l'organisation des états généraux de l'Éducation nationale, de la Formation et de la Recherche, aux fins d'inviter à se rapprocher les divers membres la communauté éducative congolaise, celle du Congo comme celle de l'étranger, dont l'expertise en la matière devait permettre de faire avancer de façon constructive la mise en place des solutions menant aux résultats attendus.

La communauté éducative de France et d'Europe a été consultée le 17 décembre dans la salle verte de l'ambassade du Congo en France, une cérémonie de haute tenue réhaussée par la présence de Rodolphe Adada, ambassadeur de la République du Congo en France, et de son homologue, Henri Ossebi, ambassadeur congolais auprès de l'Unesco.

Modéré par Patrick Gabriel Dion, professeur d'économie, de droit, de gestion et de management de l'Académie d'Amiens, ce colloque international a connu la participation effective, qualifiée de patriotique et de constructive, de Congolais venus de France, de l'Angleterre,



Les états généraux de l'Éducation nationale, de la Formation et de la Recherche scientifique en République du Congo à Paris, le 17 décembre 2022/Vanessa Ng

de Belgique et de la Suisse. Un panel constitué des directeurs d'établissements scolaires et universitaires, professeurs, chercheurs et membres des associations ayant un lien avec le monde éducatif en partage et d'hybridation des savoirs et des pratiques.

En préambule de ces travaux, Jean Gérard Mabonzo, professeur de mathématiques à l'académie de Versailles, et Agnès Onounou, en sa qualité de chef d'entreprise, ont informé en premier lieu l'assistance en insistant sur l'accent particulier que revêt l'importance de l'enseignement et de l'éducation en gé-

néral pour une nation qui aspire au développement socioéconomique. Agnès Onounou a tenu, quant à elle, à mettre aussi l'accent sur les questions de genre, notamment la place des filles dans le système éducatif congolais.

Introduits par les membres de la délégation du haut-commissariat, Albert Malonga, directeur de cabinet, et le Pr Roger Armand Makany, les participants ont pu travailler au sein des divers ateliers avec beaucoup d'intensité. Des travaux qui ont permis d'accueillir et de rassembler les différentes contributions émanant de profession-

nels possédant tous une pluralité d'expériences avec des parcours respectifs croisés entre le Congo et l'Europe.

Pour cet espace privilégié de débats, de rencontre et de partage, les participants ont confronté divers contextes quant à la professionnalisation de l'enseignement supérieur en adéquation avec les besoins nationaux ; le lycée d'excellence et la poursuite du cursus scolaire ; l'utilisation des technologies de l'information et de la communication dans le secteur de l'éducation, de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle ; l'en-

trepreneuriat, les divers emplois des jeunes et le développement de l'agriculture ; la formation initiale et continue des enseignants ou la mise en place des partenariats stratégiques pour le développement de la recherche scientifique, technologique ; enfin, le financement du secteur de l'éducation et de la recherche.

Cet exercice, d'intelligence collective, valeur de progrès, riche des connaissances mises en commun, a permis d'aboutir à l'obtention d'approches idoines et novatrices. Elles ont été consignées dans le communiqué final et seront insérées dans les préconisations de la consultation nationale, en février 2023, à Brazzaville.

Hellot Matson Mampouya s'est réjoui d'avoir consulté la diaspora afin que les contributions puissent être inclusives et participatives. « *Au vu de la richesse des résultats obtenus, nous aurions pu commettre l'erreur de n'avoir pas pu consulter cette communauté auprès de laquelle nous venons d'obtenir une contribution d'une grande richesse* », a-t-il confié. Rendez-vous est pris pour l'ultime consultation nationale au Congo en février 2023.

Marie Alfred Ngoma

IN MEMORIAM



20 DÉCEMBRE 2014 - 20 DÉCEMBRE 2022

8 ans déjà, que l'Éternel a rappelé à lui notre frère aîné, père, oncle et grand père André N'GOTENI.

Les Familles OSSELE et N'GOTENI Informent les parents, amis et connaissances que des messes d'action de grâce sont prévues du mardi 20 au jeudi 29 décembre à 06h15 en la paroisse Notre-Dame de Victoire (Sainte-Marie de Ouenzé)



Les familles Balimba, Pongault et Potard Mohoussa ont la profonde douleur de porter à la connaissance de tous les membres des familles respectives, des amis et connaissances et les collègues des Dépêches de Brazzaville du décès de leur fils et neveu Bienvenu Balimba, survenu le vendredi 2 décembre 2022 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se tient au n° 79 de la rue Likouala à Poto-Poto (Arrêt de bus ex- Mucodec de l'avenue de France).

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Lundi 19 décembre 2022 :

16h00 : arrivée de la dépouille mortelle à l'aéroport Maya-Maya ;

18h00 : dépôt à la morgue municipale de Brazzaville ;

Mardi 20 décembre 2022 :

9h00 : recueillement au domicile ;

12h00 : départ pour la basilique Saint-Anne à Poto-Poto

13h00 : départ pour le cimetière ;

16h00 : retour et fin de la cérémonie.

IN MEMORIAM



20 décembre 2021 - 20 décembre 2022, voilà une année qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa servante maman Antoinette Paka "Mémé Paka"

En ce jour de triste anniversaire, la grande famille, prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

La douleur de t'avoir perdue n'efface pas le bonheur et la joie de t'avoir connue comme maman et grand-mère.

Mémé, tu resteras à jamais gravée dans nos cœurs.

Des messes d'action de grâce ont été dites le mardi 20 Décembre 2022 en sa mémoire à la cathédrale Sacré-Cœur à 6h30 et en la basilique Sainte-Anne du Congo à 7h00.

Que tes œuvres et actions ici sur terre te donnent une place au Paradis.

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

SOMMET ETATS-UNIS /AFRIQUE

Joe Biden a annoncé l'accélération des progrès vers la sécurité alimentaire

Lors du sommet des dirigeants américain et africains, le président Joe Biden a réaffirmé l'engagement des États-Unis de travailler avec l'Union africaine et ses partenaires pour accélérer les progrès vers la sécurité alimentaire, la construction de systèmes alimentaires plus solides et de chaînes d'approvisionnement plus diversifiées, ainsi que l'expansion de l'accès des pays africains aux marchés agricoles.

Une aide d'urgence supplémentaire de 2,5 milliards de dollars et une autre à la sécurité alimentaire à moyen et long termes pour des systèmes alimentaires et des marchés d'approvisionnement africains résilients se sont ajoutées aux 11 milliards de dollars d'aide humanitaire et à la sécurité alimentaire des États-Unis pour cette année seulement. Joe Biden a également lancé un nouveau partenariat stratégique sur la sécurité alimentaire entre son pays et l'Union africaine. « Ensemble, nous nous appuyerons sur les secteurs public et privé, ainsi que des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales pour accélérer les investissements transformationnels dans des systèmes alimentaires durables et résilients afin de prévenir les chocs alimentaires avant qu'ils ne surviennent », a déclaré le président américain. L'intervention humanitaire rapide des États-Unis au cours des quelques derniers mois a contribué à contenir la famine.

Le président Joe Biden a annoncé que par l'intermédiaire de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), l'administration fournira deux milliards de dollars supplémentaires en aide humanitaire urgente, afin d'aider la population des pays africains touchés par les catastrophes et les crises humanitaires prolongées actuelles. Il s'agit en particulier de la fourniture immédiate d'une assistance vitale aux



Le président Joe Biden

personnes déplacées qui ont été contraintes de fuir leurs foyers et de la fourniture d'une aide alimentaire aux réfugiés qui ont traversé les frontières nationales.

Investissements à moyen et long termes

Lors du forum des affaires États-Unis/Afrique, la Millennium challenge corporation a signé des compacts de transport régional

Bénin-Niger, pour un total de 504 millions de dollars. Le compact contribuera à réduire les coûts de transport et les barrières commerciales entre le port de Cotonou et la capitale du Niger, Niamey. En

« Ensemble, nous nous appuyerons sur les secteurs public et privé, ainsi que des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales pour accélérer les investissements transformationnels dans des systèmes alimentaires durables et résilients afin de prévenir les chocs alimentaires avant qu'ils ne surviennent »

2023, le département de l'Agriculture des États-Unis (USDA) va offrir une formation aux chercheurs d'Afrique de l'Ouest sur l'agriculture intelligente face au climat et la gestion des risques phytosanitaires.

L'USDA va également favoriser le renforcement des capacités en matière de sécurité alimentaire en Afrique. Parmi les autres investissements américains réalisés cette année pour répondre à la crise alimentaire, citons le soutien à la sécurité alimentaire en Somalie ; les systèmes alimentaires durables et résilients ; la facilitation des livraisons en fin de parcours ; la poursuite de l'initiative d'adaptation des cultures nutritives en Afrique ; l'accroissement de la présence et le soutien du Peace corps des États-Unis aux pays de Feed the future d'ici à la fin de 2023 dans vingt pays d'Afrique subsaharienne, dont sept pays cibles de Feed the future ; la poursuite des investissements dans la sécurité alimentaire et l'agriculture en Afrique ; le renforcement du soutien au programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire ; l'appui à l'initiative de réponse aux crises du Fonds international de développement agricole ; l'appui au mécanisme de financement des engrais en Afrique de la de la Banque africaine de développement (BAD) ; le partenariat de l'Usaid avec la BAD sur le financement du commerce agricole ; et enfin l'appui à la sécurité alimentaire au Sahel.

Noël Ndong

Les USA et la RDC désormais engagés dans un partenariat gagnant-gagnant

La Maison-Blanche a accueilli, le 14 décembre dernier, un hôte spécial en la personne de Félix-Antoine Tshisekedi, président de la République démocratique du Congo, en marge du sommet USA-Afrique. La rencontre du chef de l'Etat congolais avec son homologue américain, Joe Biden, aura, sans nul doute, été le point culminant de son passage à Washington qui lui a permis de mener un plaidoyer en faveur du retour de la paix à l'Est de la RDC avec l'accompagnement des Etats-Unis.

L'occasion était donnée au président Félix Tshisekedi de mettre son interlocuteur au parfum de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement dans le Grand-Kivu, suite à l'agression du groupe terroriste M23 soutenu par le Rwanda.

Au cours de ce tête-à-tête de près d'une demi-heure dans le bureau ovale, le Président Joe Biden a reçu les explications claires et détaillées sur cette guerre d'agression et de prédation imposée à la RDC, depuis près de vingt

ans, par le Rwanda via le M23, question pour lui de se forger une solide conviction censée guider ses décisions. Le président Félix Tshisekedi a, de ce fait, insisté sur l'impérieuse nécessité de faire respecter les décisions du mini-sommet de Luanda pour un cessez-le-feu immédiat et sur le retrait du M23 des zones occupées. Et par voie de conséquence, - constance oblige -, le chef de l'Etat congolais a demandé l'implication forte des Etats-Unis dans ce conflit pour

faire pression sur le Rwanda afin qu'il stoppe tout soutien au groupe terroriste du M23. Dans la foulée, le président Tshisekedi n'a pas manqué de remercier les USA pour leurs récentes prises de position exprimées par leurs officiels au sujet de ce conflit armé lesquelles allaient dans le sens du respect du communiqué du sommet de Luanda de novembre 2022. Outre le volet sécuritaire, les deux chefs d'Etat ont également abordé d'autres sujets plus spécifiques touchant

notamment à l'exploitation et à la transformation des matières premières stratégiques en Afrique et en RDC. La diplomatie, la sécurité, le commerce et l'investissement n'étaient pas non plus en reste. Les deux pays, à en croire le communiqué final ayant sanctionné cette rencontre, ont dorénavant convenu de travailler en parfaite synergie et dans un partenariat gagnant-gagnant, pour le bénéfice de leurs peuples respectifs. Le président américain a, pour sa

part, salué le leadership du président Félix Tshisekedi et son engagement pour la paix et la prospérité en RDC.

A noter qu'en raison des derniers événements tragiques survenus au pays à la suite des inondations provoquées à Kinshasa lors des dernières pluies diluviennes, le président Félix Tshisekedi qui a dû écourter son séjour à Washington, n'a pas pris part aux autres rencontres bilatérales et multilatérales prévues dans l'agenda du sommet.

Alain Diasso

INONDATIONS À KINSHASA

Le couple présidentiel inspecte le site de Matadi-Kibala et le poste de la Funa

Revenu à Kinshasa le 16 décembre dernier après sa participation au sommet Etats-Unis/Afrique tenu à Washington, le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, et la première dame, Denise Nyakeru, étaient descendus le lendemain sur le terrain pour se rendre compte de l'avancement des travaux qu'exécute l'Agence congolaise des Grands travaux (ACGT) après la pluie diluvienne du 12 au 13 décembre ayant occasionné des dégâts considérables et de nombreuses victimes.

Sur place, le couple présidentiel a reçu les explications du ministre d'État en charge des Infrastructures, Alexis Muvunyi Gizaro, sur l'ampleur des dégâts qui ont bloqué la circulation sur la Nationale 1 et paralysé le trafic ainsi que l'approvisionnement alimentaire de Kinshasa par le Kongo central, mais aussi sur les circonstances ayant entraîné les pertes en vies humaines.

Après avoir inspecté les différents sites, le chef de l'Etat a donné le go du premier grand camion (gros porteur) qui est passé sur la route défoncée qui recevait son premier coup de pioche depuis la forte pluie d'il y a une semaine. Malgré l'interdiction de construire sur ces terrains non-bâtissables, il y a l'afflux de constructions « anarchiques » qui causent des dégâts considérables après de fortes pluies. Le site érosif de Matadi-Kibala à Mitendi est de neuf kilomètres. Les travaux à exécuter sont, entre autres, le remblayage au moyen des gros éléments



Le couple présidentiel recevant les explications des ingénieurs à Matadi-Kibala

(moellons), le compactage, les constructions de bassins de rétention et des caniveaux.

Triste constat au poste de la Funa

Après le site Matadi-Kibala, le président Tshisekedi est allé visiter le poste Haute tension/Funa de la Société

nationale d'électricité (Snel), victime également d'inondations. Il s'est agi d'inspecter les travaux de réparation de ce poste touché suite à la pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit du 12 au 13 décembre à Kinshasa. Une situation qui a occasionné la coupure du courant électrique dans plusieurs com-

munes et quartiers de la ville province.

Selon le ministre des Ressources hydrauliques et de l'Électricité, Olivier Mwenze Mukaleng, ce poste de Funa dessert 474 cabines du centre-ville, réparties dans dix communes, à savoir Barumbu, Lingwala, Kinshasa, Gombe, Limete, Lemba, Ka-

lamu, Ngiri-Ngiri, Kasa-Vubu et Masina. Il est parmi les centres les plus importants de Kinshasa au regard de sa capacité technique, alimentant des industries mais aussi des ménages. Environ 400 000 personnes sont alimentées par ce poste.

Pour éviter que pareille situation ne se répète à la prochaine tombée des pluies, le président de la République a instruit l'hôtel de ville et les services habilités de détruire toutes les constructions anarchiques et illégales environnantes du poste et d'assainir l'environnement pour que les eaux de pluies soient évacuées aisément.

Entre temps, les travaux de réparation s'effectuent d'arrache-pied par des ingénieurs de la Snel et, dans cinq jours, toutes les machines endommagées seront remises en service pour desservir les communes et quartiers victimes du désastre, a tenu à rassurer le chef d'entretien de la direction Kinshasa-Centre.

Alain Diasso

CONFÉRENCE DES GOUVERNEURS

Des ministres déjà à Mbandaka

La ville de Mbandaka, dans l'Equateur, va abriter du 21 au 23 décembre la conférence des gouverneurs, dont les travaux seront lancés par le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Plusieurs membres du gouvernement y ont déjà effectué le déplacement en prévision de l'arrivée du chef de l'Etat qui donnera le go de cette grande rencontre réunissant les gouverneurs de toutes les vingt-six provinces du pays.

Des sources proches du gouvernorat de l'Equateur, l'on apprend l'arrivée à Mbandaka du ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Guy Loando Mboyo, du vice-ministre du budget, Elysée Bokumwana, ainsi que d'autres personnalités.

Sur place, c'est l'ébullition totale. Toutes les forces vives de la province se mobilisent pour la réussite de cet événement. Les quartiers généraux des partis politiques ne sont pas en reste. Au parti Agissons pour la République de Guy Loando Mboyo, tout est mis en marche pour accueillir chaleureusement

le chef de l'Etat qui tient personnellement à honorer tous les Mbandakais en cette période des festivités de fin d'année. Dans les grandes artères de la ville, les banderoles et autres panneaux aux couleurs nationales trônent avec des messages de bienvenue au président de la République.

Longtemps placée dans les méandres de l'oubli, la province de l'Equateur vit une nouvelle ère avec l'avènement de Félix Tshisekedi à la magistrature suprême. Des travaux de grande envergure sont en train d'être exécutés, notamment la construction des grandes infrastructures



Le parti Arep rangé derrière le chef de l'Etat

telles que des routes, des hôpitaux, la modernisation de l'aéroport, la réhabilitation de la voirie urbaine...

Avec le programme de 145 territoires initié par le chef de l'Etat et exécuté par le gouvernement Sama

Lukonde, la province de l'Equateur connaîtra à coup sûr son décollage.

Blandine Lusimana

DERNIÈRE SORTIE MÉDIATIQUE DE MOÏSE KATUMBI

L'IRDH parle d'une opinion politique mesurée et responsable

Dans un communiqué du 17 décembre, l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) relève un sens de responsabilité et de la mesure de la situation sécuritaire du pays dans le discours d'annonce de candidature de Moïse Katumbi Chapwe à l'élection présidentielle de 2023.

« En effet, dans son interview à France24 et Radio France internationale du 16 décembre 2022, Katumbi a parlé du pays qu'il considère comme étant l'élément "le plus important". En rapport avec la situation sécuritaire au Kivu, il a exprimé sa compassion aux victimes de la guerre injuste d'agression rwandaise, via M23. Et, quant à l'appel aux forces de l'Afrique de l'Est, il n'a pas embarrassé la diplomatie en cours. Avec respect, Katumbi a aussi fait allusion aux institutions », a souligné l'IRDH.

Cet institut a ajouté que c'est avec égard qu'il cite et critique leurs animateurs de ces institutions dont le président Tshisekedi, l'ancien président Joseph Kabila, le



Moïse Katumbi

président de la Commission électorale nationale indépendante, Denis Kadima, et des officiers militaires de l'armée qui gèrent des provinces sous état de siège.

L'IRDH salue également le fait que Moïse Katumbi a parlé de son programme et de l'avenir du pays et annoncé son retrait de l'Union sacrée, en considération des principes démocratiques, sans aucunement inciter ses partisans à la violence ni à la haine. « L'IRDH estime que déclarer sa candidature, sans insulter ses challengers candidats déclarés, y compris le président sortant Félix-Antoine Tshisekedi, participe à la tenue des élections apaisées », a conclu cette structure.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME

Deux activistes interpellés à Barumbu

Le président de l'association Assistance aux personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec), Maïck Lukadi, dénonce l'interpellation de deux activistes de son organisation par les éléments de la police.

Papy Kamuanga et Bienvenu Ndombasi, membres et activistes des droits de l'homme au sein de l'Apvec, ont été interpellés et arrêtés, le 14 décembre, au croisement des avenues Bokasa-Kabambare, par des agents se réclamant du Bureau deux (B2) de la commune de Barumbu à Kinshasa. Ces deux activistes, a fait savoir le président de l'Apvec, étaient en plein exercice de leur mission d'assurer la promotion et la protection des droits de l'homme à toute la population congolaise en général et kinoise en particulier. « Ils se sont vu interpellés par les agents du B2, sous prétexte qu'ils les gênent sur le terrain quand ils font leur travail », a expliqué Maïck Lukadi, insistant : « Franchement, c'est faux et archifaux car le travail des défenseurs des droits de l'homme ne peut jamais gêner le bon fonctionnement des institutions ou des services de

l'Etat, étant donné que ce que nous faisons renforce le fonctionnement de ces institutions ».

Une énième bavure des services de l'Etat

Maïck Lukadi a condamné pour la énième fois ces mauvais traitements cruels, inhumains et dégradants réservés aux défenseurs des droits de l'homme, particulièrement aux membres de son organisation par les agents du B2. « Nous avons, cependant, constaté qu'à l'approche des fêtes de fin d'année, les agents du B2 ont fait des habitants de Kinshasa leur gagne-pain, sur qui ils commettent des violations des droits de l'homme à un niveau exagéré », s'est-il plaint. Pour lui, cette situation qui est inconcevable ne peut être tolérée par les membres de l'Apvec et tout activiste des droits de l'homme. « C'est ce qui est à la base des incompréhensions et interpellations répétées de nos membres par ces agents du B2 », a-t-il tenté d'expliquer.

Il s'est également référé à quelques cas répertoriés en mai 2021 dont le chargé d'enquêtes et mobilisation au sein de son organisation, Crispus Katumba Tshikala, et deux de ses collègues ont été, le 3

de ce mois, victimes de tortures et traitements cruels, inhumains et dégradants de la part des éléments de la police nationale congolaise (PNC). Selon ce responsable, les faits se seraient déroulés à la place Victoire, ce haut lieu de négoce et le plus bouillant situé en plein centre de Kinshasa.

A l'en croire, son organisation sensibilisait, le 3 mai 2021, la population de ce coin de la capitale en vue de sa participation massive à



une marche de protestation projetée contre la taxe RAM, aux alentours du Palais du peuple, siège du Parlement congolais. « C'était vers 10 heures, lorsqu'un pickup de la PNC était descendu sur le lieu, avant de gazer les membres de notre organisation. Dans la foulée, M. Crispus Katumba Tshikala s'était vu violemment arracher le mégaphone qu'il tenait entre ses mains. Deux policiers l'ont, ensuite, entraîné au sol après lui avoir déchiré son tee-shirt

sur lequel il y avait la mention "Non au paiement injuste du RAM" », a expliqué le président de l'Apvec. Il a indiqué que toutes les personnes appréhendées avaient été conduites à une destination inconnue et n'avaient pu être relâchées que plus tard, grâce à l'intervention de son organisation et d'autres œuvrant dans le domaine de défense des

droits de l'homme. Il est signalé que la taxe RAM a été instaurée en 2008 par le gouvernement dirigé par Adolphe Muzito mais ce n'est qu'en 2021 que son prélèvement a été effectif. Les opérateurs de téléphonie mobile retenaient des unités après achat par des utilisateurs de leurs réseaux respectifs. C'est après pression de la population et des députés nationaux que cette taxe a été annulée.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club bat Lupopo et conforte son leadership

Après avoir battu Maniema Union, Daring Club Motema Pembe et Mazembe, l'AS V.Club s'est imposée jeudi dernier face au FC Saint-Eloi Lupopo, au championnat national de football et se retrouve seul en tête du classement.

L'AS Vita Club reste sur un élan conquérant en ce début de championnat. Après avoir battu Mazembe, les Dauphins noirs de la capitale congolaise se sont imposés, le 15 décembre, au Stade des martyrs de la Pentecôte, face aux cheminots du FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi, par 2-1, en match de la 9e journée de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Ce deuxième choc de la saison a été une sorte de répétition du classico du dimanche contre Mazembe.

En effet, les joueurs du coach malien, Mohamed Magassouba, ont été les premiers à ouvrir le score dès la 6e min par Mongo



V.Club renverse Lupopo

Lompala avant l'égalisation Raoul Jean-Pierre Shungu, pratiquement l'heure de des hommes de l'entraîneur dans la seconde période, jeu. Elie Panzu a remis les

pendules à l'heure sur une passe décisive de l'ailier Congolais de Brazzaville, Jacques Temopele Medina. Le but de la victoire de V.Club a été inscrit par Eric Kabwe, dans le deuxième quart d'heure de la seconde période, trompant le gardien de but Yves Mukawa, sur une action enclenchée par le milieu rémuant Peter Mutumosi. Leader du championnat, V.Club totalise désormais 25 points en neuf matches, à six longueurs de Maniema Union et à dix points du Tout puissant Mazembe de Lubumbashi, le champion sortant. Le FC Saint-Eloi Lupopo, pour sa part, est bloqué à 16 points après huit matches joués.

Martin Engimo

Raoul Jean-Pierre Shungu s'exprime

L'AS V.Club a battu, le 15 décembre, le FC Saint-Eloi Lupopo par 2-1, en match de championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). En conférence de presse d'après-match, l'entraîneur Raoul Jean-Pierre Shungu a livré ses impressions.



Raoul Jean-Pierre Shungu, entraîneur de V.Club de Kinshasa.

« Nous sommes satisfaits, parce que quand vous êtes menés au score par une équipe comme Lupopo, revenir et l'emporter, ce n'est pas facile du tout. Nous avons dit

« ...Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Nous allons continuer à travailler pour représenter valablement le pays en Ligue des champions »

que nous allions observer l'équipe adverse en première période, parce que nous ne la connaissions pas et que nous allions établir une stratégie en seconde période. C'est ce qui a été fait. Nous n'avons pas tout donné en première période, car nous avons encore la fatigue du match de Mazembe, alors que Lupopo n'a pas joué au cours de la semaine. Nous n'allons pas nous arrêter en si bon chemin. Nous allons continuer à travailler pour représenter valablement le pays en

Ligue des champions», a déclaré le patron du staff technique des Dauphins noirs de Kinshasa.

Buteur au cours de cette partie, le jeune attaquant Elie Panzu a pour sa part souligné : « Je suis très satisfait de ce succès qui était très important. Nous étions unis et nous nous sommes reconcentrés en seconde période, ce qui nous a permis de remporter le match. Nous demandons à l'ensemble de nos supporters de continuer à nous soutenir pour le reste de la saison ».

Notons que V.Club est leader du championnat avec 25 points, à six points de son dauphin l'AS Maniema Union et à dix points du Tout Puissant Mazembe.

M.E.

CNOSC

La commission nationale des athlètes renouvelée

Une assemblée générale électorale de la commission nationale des athlètes du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), tenue le 17 décembre à Brazzaville, a permis aux athlètes de choisir leurs représentants pour la suite de l'olympiade en cours.

Au terme de l'assemblée générale électorale qui a réuni les délégués des athlètes des différentes fédérations

place. Cinq sportifs ont été choisis pour représenter leurs collègues au sein du Cnosc.

mier vice-président, Celcilia Bondo Bouele comme deuxième vice-présidente puis Dieu-Merci Olassa Bikou-

Fédération de la boxe, le second et la troisième sont respectivement du badminton et de l'athlétisme. Le secrétaire général, pour sa part, est un escrimeur au moment où la trésorière générale fait partie des athlètes de la gymnastique.

Ce nouveau bureau connaît désormais ses missions. Les trois premiers font, certes, partie du bureau sortant mais leur dynamisme et l'arrivée des deux autres marquent et renforcent, sans nul doute, la diversité et l'égalité de sexe dans cette commission. Le président réélu a reconnu les failles de son précédent mandat et a promis de doubler d'efforts pour bien jouer son rôle de porte-voix des athlètes.

Selon le secrétaire général du Cnosc, Jean Paul Ngaloua, plusieurs responsabilités attendent ces élus. Ils doivent beaucoup travailler pour faciliter l'unité entre

les athlètes avant de pousser leurs collègues à maximiser leurs performances lors des compétitions nationales et internationales. « *Militer pour que les commissions des athlètes soient également instaurées dans les fédérations. Vous avez une lourde charge car ce sont les sportifs qui sont au cœur du développement de notre sport. Les dirigeants ne sont que des pilotes, sans vous, nous ne pouvons pas décoller. Vous devez représenter dignement le mouvement olympique et sportif congolais lors des activités des commissions africaines et mondiales des athlètes* », a indiqué Jean Paul Ngaloua. Les athlètes présents à cette assemblée ont promis de jouer valablement leur rôle afin de mettre l'athlète congolais au centre de toutes les activités sportives.

Rude Ngoma



Les nouveaux élus posant avec Jean-Paul Ngaloua/Adiac

nationales dans la salle du Cnosc, une nouvelle équipe de la commission nationale des athlètes a été mise en

Il s'agit de Yannick Laurry Pembouabeka comme président, Mickaël Sanat Mouanda en qualité de pre-

mou et Noëlie Ntsia élus secrétaire général et trésorière générale.

Si le premier est issu de la

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Belgique, 18e journée, 2e division

Virton est tenu en échec par Waasland-Beveren (0-0). Avec Yann Mabella titulaire.

Ecosse, 17e journée, 1re division
Le match de Livingston face à Dundee United a été reporté. Repos forcé pour Dylan Bahamboula.

Ecosse, 18e journée, 2e division
Scott Bitsindou retrouvait une place de titulaire au poste de numéro 6 lors du match nul d'Arbroath à Raith Rovers (1-1).

Espagne, 21e journée, 2e division

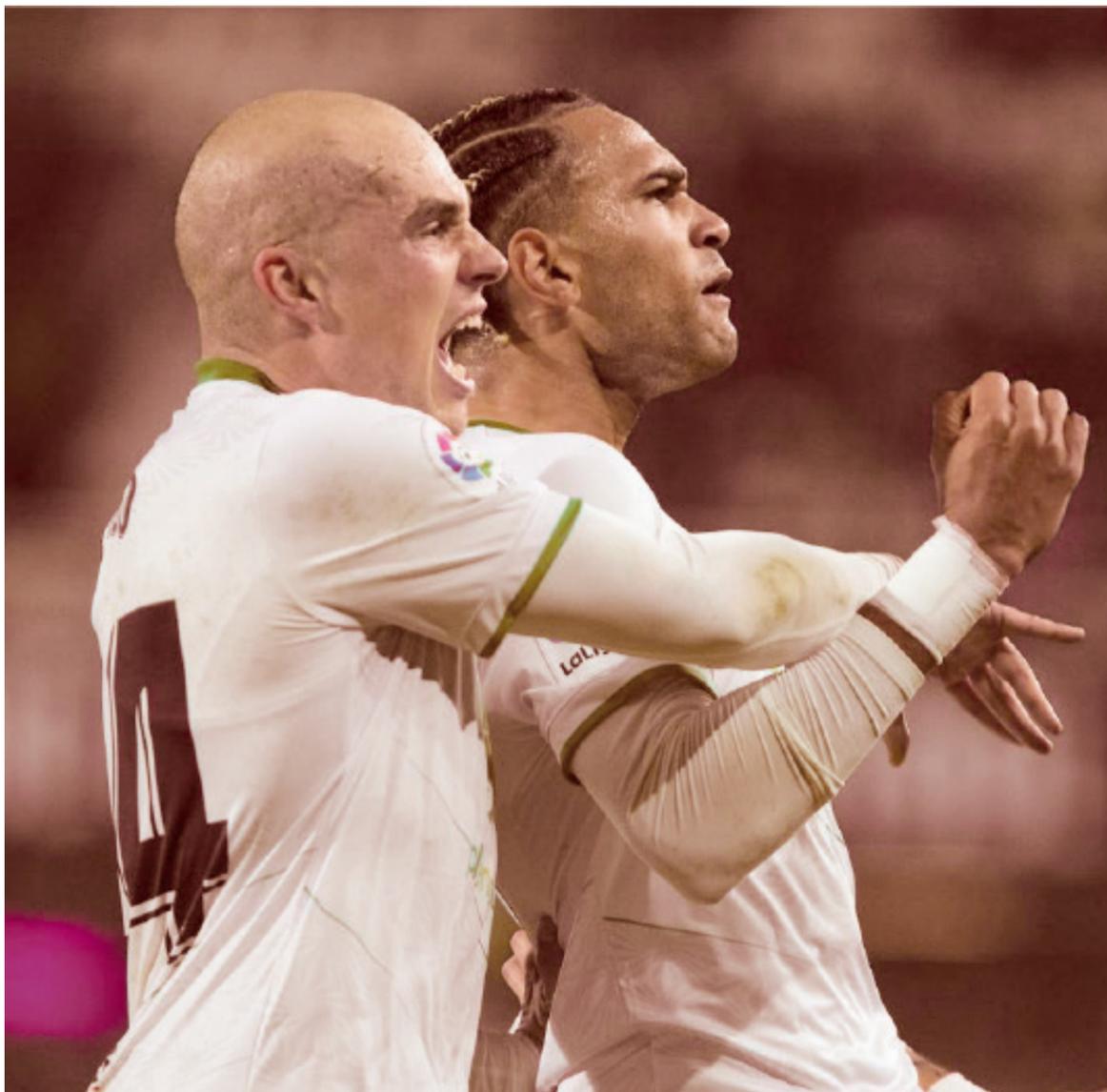
Après cinq défaites de rang, Santander stoppe l'hémorragie en s'imposant 3-0 à Carthagène. Titulaire sur la droite de l'attaque, Jordi Mboula a doublé le score à la 37e : lancé sur son côté, il enchaîne un dribble du droit et frappe du gauche enroulée dans le petit filet opposé. Remplacé à la 75e.

Son premier but de la saison et un succès précieux pour le Racing qui sort de la zone rouge.

France, 16e journée, 3e division
Sans Yannis Mbemba, resté sur le banc, Le Puy prend un point à Concarneau (0-0).

Les matches du Red Star (Dembi) et de Dunkerque (Ipiélé) ont été reportés en raison des conditions climatiques.

Sans Owen Matimboun non convoqué, Or-



Premier but, et un beau, pour Jordi Mboula (DR)

léans chute au Mans (0-2).

Avec Jordy Kaloukadilandi titulaire, mais sans Randi Goteni ni Eden Massouema, le Paris Atletico chute à Versailles (0-1).

Grèce, match aller des 8e de finale de la Coupe

Bradley Mazikou est entré à la 75e lors du succès de l'Aris Salonique à Levadiakos (1-2). Match retour à Salonique le 10 janvier.

Albanie, 14e journée, 1re division
Malgré l'entrée de Dzon Delarge à la pause, le FK Egnatia s'incline à domicile face au Bylis Ballsh (0-1).

Jeudi soir, le Partizani Tirana recevait Kukasi. Le leader a battu la lanterne rouge 2-1. Titulaire, Chandrel Massanga a été remplacé à la 68e en raison d'une douleur à un genou.

Angleterre, 23e journée, 2e division

Niels Nkounkou est entré à la 89e lors du match nul concédé par Cardiff face à Blackpool (1-1).

Bristol s'incline à domicile face à Stoke City (1-2). Sans Han-Noah Massengo, absent pour le deuxième match de rang. Un préalable à un transfert imminent ?

Angleterre, 22e journée, 3e division

Barnsley bat Burton 2-0. Sans William Hondermarck, non retenu.

Camille Delourme

MUSIQUE RELIGIEUSE

Alliance gospel et Colonnes du temple se produisent à Mpita



Le groupe Alliance gospel/ Adiac

Les groupes Alliance gospel et Colonnes du temple ont agrémenté la soirée sur le thème «Prosternons-nous». Un concert initié par le pasteur Armel Issay pour magnifier la bonté et la miséricorde de Dieu. «Nous devons nous prosterner devant le Seigneur à qui nous devons le souffle de vie », a-t-il dit. Aux sons des instruments tels les guitares, les drums, l'orgue, les choristes ont loué le Christ pendant près de deux heures sous les ovations de l'assistance. Signalons que le Groupe Alliance gospel, qui évolue indépendamment de toute

confession religieuse, a déjà sur le marché un album de cinq titres intitulé « Prosternons-nous ». Il prépare un autre qui va sortir incessamment. Le groupe Les colonnes du temple, pour sa part, a aussi un album sur le marché. Des œuvres musicales inspirées à la gloire du Très-haut, ont dit les responsables des deux groupes à la fin du concert. Cette activité sera pérennisée à l'avenir, a assuré le pasteur Armel Issay, remerciant toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite.

Hervé Brice Mampouya

FINALE DE LA COUPE DU MONDE 2022

Des parieurs de Congo B récompensés

Pendant que la finale de la 22e édition de la Coupe du monde, remportée par l'Argentine face à la France, se disputait au Qatar, à Brazzaville les parieurs se rivalisaient pour empocher les prix mis en jeu par la société Congo B, au gymnase Henri-Elendé.

En présence des cadres de la direction des activités sportives du ministère en charge des Sports, la société Congo B a, en effet, organisé une tombola dite « La tombola du parieur », afin de départager les gagnants devant un huissier de justice.



Finalement, c'est Rodrigue Péra qui a remporté le plus grand prix mis en jeu : une voiture. Les quatorze autres parieurs ont remporté plusieurs kits, dont les motos, réfrigérateurs, écrans plats, smartphones. L'ensemble des parieurs a salué l'initiative, en souhaitant qu'elle ne soit pas la dernière.

Par ailleurs, cette activité a vu les artistes musiciens venus des deux Congo se succéder sur scène pour agrémenter la soirée.

Rude Ngoma

EN VENTE

INTEVIEW

Armelia Josline Itoua Ndake : « Le souhait est de voir construire des ports intelligents pour une industrie maritime durable en Afrique »

Trois semaines après la tenue au Sénégal de la première conférence maritime, Armelia Josline Itoua Ndaké, en sa qualité de point focal Wimowca-Congo, a répondu aux questions des Dépêches de Brazzaville pour donner la quintessence de ces assises.

Les Dépêches Brazzaville (L.D.B.) : Quel a été le motif essentiel de la présence des femmes du secteur maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Wimowca) au Sénégal ?

Armelia Josline Itoua Ndaké (A.J.I.N.) : Notre présence à ces assises s'explique par le fait que Wimowca, l'association des femmes du secteur maritime Afrique de l'Ouest et du centre organe agissant sous les auspices de l'Organisation maritime internationale (OMI), a organisé, en collaboration avec le ministère de la Pêche et de l'Économie maritime du Sénégal, la première assemblée générale couplée de la conférence maritime, tenue du 6 au 7 décembre dernier. Au cours de ces travaux, le Congo, à travers son point focal, a participé aux discussions et aux différents panels à l'ordre du jour.

L.D.B. : Comment se sont déroulés ces travaux ?

A.J.I.N. : En plus du thème principal de cette conférence, « La transition vers un transport maritime décarboné, numérisé et durable », quelques tables rondes portant sur les sous-thèmes «La

construction de ports intelligents pour une industrie maritime durable en Afrique» et «Le rôle des femmes dirigeantes dans la promotion; une industrie maritime durable» ont été également animées. Soulignons que le Congo a animé le premier sous-thème à travers son point focal.

L.D.B. : Que pouvons-nous retenir de la table ronde animée par le point focal du Congo ?

A.J.I.N. : Au cours de cette table ronde, nous avons fait un brin de rappel sur la définition de la notion de port pour montrer l'évolution dans son acception réglementaire et législative mais aussi le port dans son rôle à travers les siècles et envisager, outre le concept dans ses dimensions économiques, environnementales, écologiques, mettre un accent particulier sur les enjeux de l'heure auxquels nos ports africains doivent faire face afin de migrer vers des ports intelligents, en prenant ainsi en exemple le port autonome de Pointe-Noire. Parmi ses axes stratégiques, ce port s'est engagé dans une politique environnementale vertueuse car son ambition est d'être un smart



port avec pour objectif d'être une référence dans la sous-région. Rappelons au passage que ce port venait de recevoir, en novembre, le prix du meilleur trafic conteneur à la sixième édition Awards des ports africains à Luanda, en Angola.

L.D.B. : Peut-on connaître les conclusions de cette réunion ?

A.J.I.N. : Plusieurs résolutions ont été retenues au cours de ces travaux, à savoir s'aligner sur le concept de construction de ports intelligents en Afrique pour la croissance économique, les gouvernements africains devraient élaborer un plan stratégique à long terme avec des indicateurs clés des performances mesurables qui s'alignent sur les conventions pertinentes des Nations unies pour construire un écosystème maritime dynamique et un développement durable des infrastructures. Les femmes devraient être intégrées dans les principales activités maritimes grâce à l'accès à la formation qui servira de stratégie pour créer une capacité humaine saine pour le développement durable.

Propos recueillis par Séverin Ibara

EXÉCUTIVES BUSINESS FORUM

La deuxième édition met l'accent sur les grands enjeux économiques

La deuxième édition de l'Exécutives business forum (EBF), tenue à Pointe-Noire du 15 au 16 décembre, a permis aux experts et responsables des entreprises présentes à ces assises d'échanger sur les grands enjeux économiques de l'heure afin de faire face aux différentes contingences.

Initié par le cabinet Top tax international, l'EBF a réuni les experts de divers horizons et dirigeants d'entreprise évoluant dans plusieurs domaines de la vie économique et sociale sur le thème «Crises : menaces, risques ou opportunités de la vie économique et sociale».

Dans un contexte marqué par la crise économique et les conséquences latentes de la pandémie du covid 19, ces assises ont revêtu toute leur importance en permettant aux éminences grises réunies à l'occasion de scruter l'avenir dans les meilleures conditions, en profitant des différentes opportunités présentes ou à saisir. «L'Exécutives business forum se veut être le cadre par excellence pour les échanges professionnels assortis des propositions de solutions pragmatiques à certaines problématiques tant locales qu'internationales, rencontrées par les acteurs de la vie économique d'ici et d'ailleurs », a dit Paul Koffi Goli, expert en fiscalité, promoteur de l'EBF, présentant l'événement. Il a ajouté que le EBF est une



Photo de famille de la 2^e édition de l'Executives business forum/Adiac

plateforme de Networking et de réseautage au réel entre partenaires et décideurs qui sont les vrais meneurs de jeu de la vie économique.

Ainsi, pendant deux jours, les participants ont échangé sur des panels et sous-thèmes en lien avec le thème général, à savoir quels instruments et options concrets pour le financement de l'économie ? L'apport de la fonction de ressources humaines (RH) dans le développement de l'avantage concurrentiel de l'entreprise : analyse et perspectives; l'apport des RH dans le positionnement de leader sur un marché hautement concurrentiel; quels leviers pour une relance économique sûre et viable: entrepreneuriat ou salariat; quels partenariats public et privé dans la gouvernance publique et le financement de l'économie; accroissement des risques de fraudes et de blanchiment des capitaux en contexte post-crise : enjeux, acteurs rôles et recommandation.

Des workshops ont également eu lieu. Cofina et Archer capital ont présenté leurs services et produits dans un esprit participatif qui a permis à l'auditoire de mieux connaître ces structures et d'en saisir les opportunités offertes. L'état d'esprit corporate et contribution à excellence managériale par H & P Congo et la sécurité sociale et politique sociale des travailleurs en assurance : états des lieux et enjeux par NSIA Congo, deux autres workshops qui ont

été édifiants à plus d'un titre en levant le voile sur certaines questions partiellement ou superficiellement comprises dans le domaine du management ou dans celui des assurances.

Après échanges et débats, la constance s'est dégagée sur la mutualisation des efforts, le partage d'expériences et de savoir-faire, des passerelles incontournables pour impacter sur la communauté et les acteurs. Aussi, les participants se sont largement prononcés pour que les sociétés et entreprises communiquent davantage pour l'intérêt du public et aussi pour leur propre intérêt. Les nombreuses mutations et innovations qui ont cours dans le monde de l'économie, de la finance, de la fiscalité, des banques, des assurances, du droit... exigent de nos jours une actualisation continue des connaissances par la formation et l'information. Une exigence impérative pour tous, ont convenu les participants à EBF, qui se sont séparés après le soirée de gala organisée en leur honneur.

Hervé Brice Mampouya

SOLIDARITÉ

La FCA fait un don de vivres aux personnes démunies

Le secrétaire général de la Fondation Congo assistance (FCA), Michel Mongo, a distribué, le 16 décembre à Brazzaville, des vivres et autres produits de première nécessité aux personnes vulnérables, par l'entremise des responsables des collectivités et circonscriptions du pays.

Le don de la FCA que préside l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, est principalement composé de riz, de poisson salé, de boîtes de sardines, des marmites, des cuvettes, etc.

Les vivres et non-vivres sont destinés exclusivement à la population vulnérable des sous-préfectures de Pikounda (Sangha) ; Ngabé et Goma Tsé-Tsé (Pool) ; Yamba et Loudima (Bouenza) ; Ongogni (Plateaux) ; Mayéyé (Lékoumou) ; Mossaka (Cuvette) ; Mbomo (Cuvette Ouest) ; Banda (Niari). Sont concernées aussi les circonscriptions d'action sociale de Brazzaville et d'Ignié, ainsi que la communauté urbaine d'Oyo et le Conseil départemental de la Likouala.

Dans son mot de circonstance, la cheffe de département social, Bodzongo Cantey cissé Assitou, a expliqué que la FCA a pu réunir des vivres et non-vivres grâce à l'appui de ses partenaires à qui elle a renouvelé sa gratitude. Le geste, a-t-elle poursuivi, « permettra aux plus démunis de passer une très bonne fête de fin d'année ».

« La FCA est heureuse de partager avec vous ces moments de joie, car cette rencontre vient augurer un instant de partage entre vous et nous, représentant la population. Car, l'une des missions



fondamentales de la Fondation que dirige Mme Antoinette Sassou N'Guesso est d'assister la population vulnérable », a assuré la chargée des affaires sociales.

De leur côté, les députés représentant les bénéficiaires ont tous re-

mercié infiniment la présidente de la FCA pour sa générosité.

Prenant la parole au nom de tous les représentants des différentes sous-préfectures et circonscriptions d'action sociale, le député de Ngoko, Blaise Ambeto, a remercié

infiniment la présidente de Congo assistance. Selon lui, le énième geste de cette fondation « vient à point nommé parce que notre population, surtout la plus vulnérable est dans le besoin », indiquant : « Ce geste ne sera pas le

dernier, parce que nous connaissons l'élan de cœur, de charité, d'humanité et de solidarité de madame la présidente de la FCA ».

Pour leur part, Yves Moundélé Ngollo et Ulriche N'Goma, respectivement député d'Ongogni et de Yamba, ont déclaré : « Nous sommes très émus du fait que la sous-préfecture d'Ongogni soit sélectionnée parmi les bénéficiaires cette année. Nous exprimons notre reconnaissance à la première dame, ainsi qu'à sa fondation, pour ce regard toujours bienveillant envers les personnes démunies. Nous recevons ce don avec beaucoup d'humilité. C'est un sentiment de joie, parce que la présidente de cette fondation est une maman de cœur, qui sait apporter quelque chose de consistant à ses enfants. Au nom de tous les bénéficiaires de Yamba, nous lui souhaitons une longévité ».

Chaque fois pendant la période des fêtes de fin d'année (Noël, Saint-Sylvestre), la FCA multiplie les actions envers les personnes vulnérables, telles que les veuves, les enfants vivant avec la drépanocytose, les orphelins et d'autres qui sont dans le besoin.

Yvette Reine Nzaba

«...L'une des missions fondamentales de la Fondation que dirige Mme Antoinette Sassou N'Guesso est d'assister la population vulnérable » « Ce geste ne sera pas le dernier, parce que nous connaissons l'élan de cœur, de charité, d'humanité et de solidarité de madame la présidente de la FCA »

ACTIVITÉ CULTURELLE

Le Congo et la Chine renforcent leurs liens historiques

L'entreprise China state construction engineering corporation (CSCEC) a relancé, le 17 décembre à Brazzaville, ses activités culturelles sur le thème « Le tambour du Congo et de la Chine ».

Plusieurs temps forts ont marqué la cérémonie à laquelle l'ambassadeur de la République populaire de Chine, Ma Fulin, et autres personnalités congolaises du monde de la culture ont pris part. L'activité a été agrémentée par la projection d'un film documentaire retraçant les différents styles de tambours chinois et congolais, suivie de la prestation du groupe congolais « Racine d'Afrique », ainsi que de la séance d'apprentissage du tam-tam congolais et chinois.

Au cours de sa prestation, le groupe Racine d'Afrique, constitué de tantameurs et tantameuses talentueux, a pu donner le meilleur de lui-même. Sur scène, les maîtres-tambours et chanteurs ont déclenché instantanément une cadence infernale qui transporte. Des voix féminines, accompagnant fidèlement le tambour traditionnel congolais attaché à la ceinture, ont harmonisé la cadence. Les



Ma Fulin posant avec les responsables de CSCEC et le groupe Racine d'Afrique après la prestation des Congolais et Chinois/Adiac La prestation des Congolais et Chinois

travailleurs de CSCEC se sont également associés à la prestation sous l'œil admirateur de l'ambassadeur de Chine.

Ce dernier a défini, lors de son intervention, la culture comme étant « le foyer spirituel de l'homme et le fruit du développement humain ». Il a souhaité que ce genre d'activité d'échange culturel entre la Chine et le Congo se perpétue « pour approfondir l'amitié sino-congolaise qui existe

depuis des années ».

« Aujourd'hui, nous vivons dans une époque de mondialisation. Cette mondialisation ne doit pas seulement être économique, mais aussi et surtout culturelle. Parce que, sans la culture, les différentes nations ne pourront arriver à s'unir pour marcher vers un seul but », a déclaré Ma Fulin.

En outre, il a salué l'initiative de la société CSCEC et a émis

le souhait que cette entreprise qui a confirmé sa prééminence dans le secteur de la construction occupe également la première place dans le domaine des échanges culturels.

Après avoir rappelé les différents travaux entrepris au Congo par cette entreprise, son directeur général administrateur, région Afrique centrale et occidentale, Wang Shengli, a souligné, dans son mot de circonstance, l'import-

tance de l'activité culturelle qui renforce, selon lui, « les liens d'amitié entre la Chine et le Congo ». Il a rappelé que ces deux pays sont « le berceau de la civilisation humaine ».

Signalons que les activités culturelles organisées chaque année par cette entreprise chinoise avaient été interrompues momentanément pour des raisons sanitaires liées à la pandémie de covid-19.

Y.R.Nz.